

SAINT-JACQUES-DE-NEHOU

Sommaire

Identité, Toponymie [page 1](#)
 Un peu d'histoire ... à savoir [page 1...](#)
 Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire [page 4...](#)
 Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement :
 Eglises Saint-Jacques [page 7...](#)
 Prieuré Saint-Jean-de-Bois [page 7...](#)
 Manoir de Gonnevillle [page 7...](#)
 Château Vieille Roquette [page 10...](#)
 Petit Lude [page 12...](#)
 Beau Quesnay [page 13...](#)

Cours d'eau, Ponts [page 13...](#)
 Moulins à eau :
 Histoire des moulins à eau [page 14...](#)
 Moulin de Gonnevillle [page 15...](#)
 Lavoirs, Fontaines, Etangs [page 15...](#)
 Croix de chemin, Calvaires, Oratoires [page 16...](#)
 Chapelles (Bel-Arbre, Grimmonnière) [page 17...](#)
 Communes limitrophes & plans [page 18...](#)
 Randonner à St Jacques de Néhou [page 19...](#)
 Sources [page 19...](#)

Identité, toponymie ...

St Jacques de Néhou appartient à l'arrondissement de Cherbourg-Octeville, au Canton de Bricquebec (anciennement de Saint-Sauveur-le-Vicomte) et appartenait à l'intercommunalité de la Vallée de l'Ouve jusqu'à fin 2016.

Désormais, la commune de Saint-Jacques-de-Néhou appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Les habitants de Saint-Jacques-de-Néhou se nomment les Mourotais(es).

St-Jacques-de-Néhou compte 614 hab. (recensement 2018) sur une superficie de 21.49 km² soit 29 hab. / km². (84,2 pour la Manche, 111 pour la Normandie et 116 pour la France)

Le nom de la paroisse Néhou est attesté sous les formes *Neahou*, *Nigellihulmus* (XII^e), *Nigelli Humo* (1159-1181), *Neauhou* (vers 1175), *Neahou*, *Nealhou* (vers 1210), *Saint-Jacques-de-Néhou* (1899)

François de Beaurepaire (Historien et chercheur passionné par la toponymie qui a écrit un ouvrage de référence « *les noms des communes et anciennes de la Manche* ») identifie dans Néhou, l'élément *hou* d'origine anglo-saxonne, signifiant île ou rivage (Jacques Lechevalier parlant plutôt de « *Hous* » signifiant maison, habitation ou demeure), précédé du nom d'homme celtique *Néal* fréquent dans la Normandie ducale et dont provient le patronyme Néel, porté par les seigneurs de Saint-Sauveur-le-Vicomte... et comme notre guide Christian.

Avant la séparation (Saint-Jacques-de-Néhou / Saint-Georges-de-Néhou), en 1899, Néhou était l'une des plus grandes communes du département, la seconde de l'arrondissement de Valognes. Elle s'étendait sur 3745 hectares.

L'église Saint-Marcouf construite en 1823 et érigée en succursale en 1836 portait le vocable de Saint-Jacques, nom que reprit la nouvelle commune en 1899. Cette année là, la scission de la commune de Néhou a donné naissance à deux communes pour des raisons politiques liées à la construction de cette église : Saint-Georges-de-Néhou et Saint-Georges-de-Néhou qui reprendra le nom de Néhou en 1903.

Un peu d'Histoire... à savoir

L'histoire de Saint-Jacques-de-Néhou est étroitement liée avec celle de Néhou, puisque, comme précisé plus haut, la commune de Saint-Jacques-de-Néhou fut créée suite à la division de Néhou en 1899.

Richard, l'un des officiers de Rollon fit don, en 912, à l'un de ses officiers nommé Richard, une très grande étendue de terres en Cotentin, qui deviendra la baronnie de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dont le détachement d'une grande portion de Richard à son fils Néel, forma la baronnie de Néhou avec de considérables extensions.

Néel, à peine fut-il en possession du domaine, fit construire son « bel et fort Chastel », dont il ne reste plus rien aujourd'hui, fonda l'église de Néhou dédiée sous le vocable de Saint-Georges.

✓ Existait dans la paroisse de Néhou plusieurs chapelles, notamment celle dite de *Montroc* ou *Mont-Rot*, ou encore *Mourot* qui dépendait d'une léproserie, fondée par Richard de Reviers (av 1050-1107), seigneur de Vernon et de Néhou, et consacrée en 1222. Cette chapelle d'abord dédiée à Saint-Gilles le devint à saint Jean-Baptiste. Lorsque la léproserie cessa d'exister, la chapelle fut connue sous le titre de chapelle du prieuré de Belarbre (Bel-Arbre), à cause des beaux bois plantés sur les terres données à la léproserie.

C'est Guillaume II de Vernon, neveu du duc de Normandie, qui fit bâtir cette chapelle dite « Notre Dame de Montrond », à l'emplacement même de cette ancienne chapelle de *Montroc* qui ne contenait que l'emplacement du chœur de la nouvelle chapelle.

Cette chapelle, appelée aussi « chapelle de Bel arbre » dont le chœur fut rebâti à la fin du XVII^e siècle, et dont la nef fut allongée deux fois, servait d'église pour les habitants trop éloignés de l'église paroissiale de Néhou. Mais quoique grande pour une chapelle, elle était loin de pouvoir loger toute la population de cette partie de Néhou. (cf. § Chapelles)

Aussi une nouvelle église est construite dès 1820. Cette église (chapelle Saint-Jacques), construite sous le vocable Notre-Dame, est bénie en 1823, et ne servira que soixante ans. Pourtant complètement remaniée de



1881 à 1888 (notamment de nombreux travaux de consolidation car mal bâtie au départ), elle devient trop petite, et sera ensuite remplacée par l'église actuelle (Saint-Jacques-de-Néhou) dont la construction fut un sujet de discorde au sein du conseil communal, à partir de 1836.

✓ En 1836, Néhou, l'ancienne commune, est divisée en deux paroisses ; l'église paroissiale Saint-Georges (Dans le bourg de Néhou, et qui a certainement remplacé une plus ancienne), à l'Est et l'église Saint-Jacques (Mourot) à l'Ouest. C'est à partir de cette scission que débute la mésentente.

La répartition des élus municipaux au sein du conseil municipal n'était pas équitable : 9 conseillers pour la section Saint-Jacques et 7 seulement pour la section Saint-Georges. Aussi, au fil des années, des discussions interminables s'engagent entre les élus, les habitants, sur la gestion des deux sections, notamment pour l'entretien des chemins, des écoles, des presbytères, des salaires des prêtres, et en particulier pour l'agrandissement de l'église de Mourot (travaux entre 1881 et 1888) ... les disputes sont parfois suivies de bagarres !

✓ En 1896, c'est Saint-Georges qui ouvre les hostilités contre Mourot (Saint-Jacques). Cette dernière semblait profiter de la situation à son profit pour tous ses investissements, c'est pourquoi Saint-Georges demanda la séparation et le partage des « *biens et revenus* » par moitié, mais non celui des charges !

Saint-Jacques refusa évidemment en prétextant que les deux sections ont contribué aux constructions & travaux (école, église, chemins) de Saint-Georges et par conséquent Saint-Georges devait aussi contribuer de même aux constructions & travaux de Saint-Jacques...

Cette même année, suite au décès de deux élus, des élections sont organisées le 3 mai 1896 (rappel : 9 élus pour Saint-Jacques et 7 pour Saint-Georges). Le 21 mai est organisée l'élection du maire et c'est finalement Jean Racine, au bénéfice de son âge 81 ans, qui est élu maire non pas grâce à ses coéquipiers de Saint-Jacques mais grâce aux voix des conseillers de Saint-Georges et la sienne ! Sa trahison fut au comble auprès de la population de Saint-Jacques qui le traita de « *Judas* » et le nomma « *Bazaine* » (allusion au maréchal qui livra la ville de Metz aux Prussiens).

Dès lors, la nouvelle majorité (Saint-Georges) se mit à l'œuvre pour la division de la commune. Une délibération municipale du 28 juin 1896 invite le Préfet à bien vouloir faire aboutir le projet de séparation de la commune de Néhou.

✓ Suite à l'enquête publique diligentée par le Préfet en juillet 1896, un avis favorable est donné pour l'autonomie aux deux sections, pour leur érection en communes distinctes. S'ensuivent des échanges de courriers, des débats, des communiqués (parfois anonymes) par voie de presse, des prises de position d'élus départementaux en faveur de la séparation. Quelques actes de malveillance sont constatés. En novembre 1897, le Sous-préfet rédige son rapport du projet de partage, rapport contesté par les élus de Saint-Jacques qui confirment leur démission. De nouvelles élections ont donc lieu en janvier 1898 pour remplacer les démissionnaires.

✓ Bien qu'entachée par des irrégularités, cette élection donnant l'avantage cette fois à Saint-Georges, est validée par le Conseil de préfecture. Mais, par arrêté du 2 décembre 1898, le Conseil d'Etat saisi par la partie adverse juge que « ... *c'est à tort que le Conseil de préfecture a rejeté la protestation...les opérations électorales, qui ont eu lieu le 16 janvier 1898 sont annulées* ».

✓ De nouvelles élections ont lieu : le préfet convoque les électeurs de Saint-Jacques le 19 février 1899. Quant à celles de Saint-Georges elles ont lieu aussi le 19 mars, mais ne donnent aucun résultat, pas plus le second tour du 27 mai d'ailleurs.

✓ Pendant ce temps là, le dossier de la séparation suit son cours. Néhou est officiellement divisée le 18 mai 1899 en *Saint-Jacques* (Mourot) et *Saint-Georges-de-Néhou* (Néhou à partir du 5 janvier 1933). La loi divisant en deux municipalités distinctes les sections de *Saint-Jacques* et de *Saint-Georges*, se trouvant sur le territoire de la commune de Néhou, a été adoptée par la chambre des députés le 12 juin 1899, par le Sénat le 19 juin 1899 et promulguée au Journal officiel du 25 juillet 1899. Pour les dettes, un compromis fut trouvé. Ainsi, la séparation étant acceptée, les habitants des deux sections, disons plutôt les deux communes, se sentent enfin soulagés !

✓ Dans ces deux nouvelles communes, la première élection a lieu le 24 septembre 1899. 11 élus pour Saint-Georges, Louis Leroux devenant maire. 12 élus pour Saint-Jacques, Alexandre Lanièpe devenant maire.

✓ En 1932, s'ouvre un autre conflit à propos de mobilier et statuaire à conserver (classement à l'inventaire des monuments historiques), qu'abritait jadis la chapelle du bel-Arbre (devenue ensuite église paroissiale), un véritable trésor composé de statues anciennes et en particulier le monument « *la mise au tombeau* ».

Ce trésor a été transporté dans la chapelle du château de La Grimonnière, par les soins de M. Lefèvre de La Grimonnière, alors maire de la commune de Néhou, pour le mettre à l'abri des accidents qui auraient pu endommager, alors qu'on faisait des réparations considérables à cette chapelle tombant en ruine. M. le curé et les paroissiens de Néhou n'ont pas souhaité recevoir dans leur cimetière et encore moins dans leur église, ce gros monument.

Ses descendants, propriétaires de la Grimonnière et de la chapelle, devenaient ainsi de fait les gardiens de la « *mise au tombeau* » et des autres statues anciennes, s'appropriant du coup la « *propriété indiscutable* » de ces trésors. C'est ce que fit M. Lucas de Couville (héritier du domaine) ; En 1932, en réponse aux doléances de la municipalité de St-Jacques-de-Néhou et du curé de cette paroisse, insistant pour les récupérer, il maintient qu'il est juridiquement et historiquement propriétaire de *la mise*



au tombeau et de toutes les statues qui ornent la chapelle de sa propriété, et qu'il n'a nullement le désir d'en gratifier l'église de Saint-Jacques-de-Néhou.

Aujourd'hui, cette « guerre » de propriété des statues semble être toujours d'actualité, les anciens de Saint-Jacques-de-Néhou restent persuadés qu'elles sont la propriété de la commune.

✓ Le 13 mai 1944, le jeune Saint-Clair Hitier Lavergaut, âgé de 20 ans, est tué à la Roquelle par la police militaire allemande (la felgendarmerie).

✓ Pour avoir caché un parachutiste américain, la veuve d'Alphonse Hamel, sa fille Maria, et le jeune Travers Moncuit, probablement dénoncés, sont arrêtés et emprisonnés. Ce dernier mourra dans la prison de Saint-Lô.

✓ Le 17 juin, alors qu'ils cherchent à atteindre la côte ouest du Cotentin avant de poursuivre vers le nord du Cotentin (la coupure du Cotentin), les soldats américains du 60th Infantry Regiment commandés par le colonel Frederick J. de Rohan se dirigent vers Saint-Jacques-de-Néhou, repoussant des éléments de divisions d'infanterie allemandes.

Le 1^{er} bataillon du 39th Infantry Regiment (IR), commandé par le lieutenant-colonel Henry P. Tucker, qui est temporairement rattaché au 60th Infantry Regiment (IR), doit s'emparer de Saint-Jacques-de-Néhou le même jour. A compter de 14 heures 30, le bataillon atteint les abords du village et s'en empare.

Des soldats allemands embusqués dans le clocher sont délogés avec des grenades et par le tir d'un blindé qui provoque un incendie détruisant la toiture et les cloches.

Tucker fait ensuite installer son bataillon en défensive pour la nuit au nord de Saint-Jacques-de-Néhou et le dispositif est en place le 18 juin à 2 heures du matin.

✓ A Saint-Jacques, il n'y a pas eu de grandes batailles dont on retrouve trace dans les livres. Et pourtant, les combats furent durs ce 18 juin 1944 ; à 4 heures 30, la 77^{ème} division allemande ne voulant pas remonter vers le nord et s'enfermer à Cherbourg tente de passer en force les lignes américaines.

La veille, le général Rudolf Stegmann, cherchant à faire le point sur les routes de repli de sa 77^{ème} division, dont le décrochage vers le sud (vers La Haye-du-Puits) est enfin autorisé par Rommel, s'arrête au carrefour de la D50 (Portbail-Bricquebec) / D127 (carrefour de la Vente aux Saulniers) sur le territoire des Perques, puis étale ses cartes sur le capot de la voiture. C'est là qu'il est tué avec son chauffeur ce 17 juin à 6 heures.

Beaucoup ont pensé que c'était le général Hellmich qui avait été tué là. Il avait son QG à Malassis, tout proche de ce carrefour, mais il est tué près de Canville-la-Rocque, aussi ce même jour.



Des soldats américains appartenant au 39th Infantry Regiment de la 9th Infantry Division progressent en colonne double à travers le bourg de Saint-Jacques-de-Néhou.

Sur la photo, on aperçoit un half-track M3 tracté un canon antichar de 57 mm



Le hameau du Jacquin, un témoin de l'histoire de France



Le Général J. L. Collins décorant un héros de cette bataille

Les colonnes allemandes tentent donc de percer les lignes américaines, c'est ce qui a donné lieu à la Bataille du Jacquin, au hameau Jacquin à Saint-Jacques-de-Néhou où le plus gros des combats se sont déroulés. Une bataille terrible puisque quatre cent quatre-vingt-quatre Allemands (310 selon d'autres sources) y furent tués, d'autres blessés sont capturés et évacués. Les pertes américaines s'élèvent à 39 hommes.

Les Allemands, désorganisés et ayant subi de lourdes pertes suite aux terribles bombardements sur leur ligne de front, se replient et les Américains parviennent ainsi à reprendre leurs positions de la nuit.

✓ Saint-Jacques-de-Néhou et Taillepied adhèrent le 1^{er} janvier 2014 à la communauté de communes de la Vallée de l'Ouve, créée depuis le 1^{er} janvier 1997. Cette CDC comprenait Besneville (2002), Biniville, Catteville, Crosville-sur-Douve, Golleville (2002), Hautteville-Bocage, La Bonneville, Néhou (2002), Neuville-en-Beaumont (2002), Orglandes, Rauville-la-Place, Reigneville-Bocage (2002), Sainte-Colombe (1999), Saint-Sauveur-le-Vicomte.

La communauté de communes de la Vallée de l'Ouve cesse d'exister le 1^{er} janvier 2017 après son absorption par la Communauté d'agglomération du Cotentin.

✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin, la CAC, est née depuis le 1^{er} janvier 2017, regroupant l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin, Vallée de l'Ouve, Douve Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nouvelles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes représentant 181 897 habitants.



Certaines intercommunalités se sont transformées en commune nouvelle offrant semble-t-il des perspectives intéressantes aux communes qui se regroupent ainsi et de disposer d'une influence plus importante au sein de cette énorme intercommunalité. Ce n'est pas le cas de celle de la Vallée de l'Ouve.

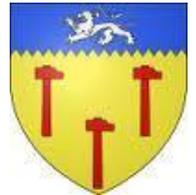
Ainsi la commune de Saint-Jacques-de-Néhou se présente individuellement à cette nouvelle intercommunalité. Elle ne représentant que 0.33% de la population total de cette dernière. Le Conseil communautaire de la CAC étant composé de 221 délégués, dont 59 pour Cherbourg-en-Cotentin.

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

- **Néel I^{er} de Saint-Sauveur** (XI^e), parfois nommé Nigel (prénom anglais), est un baron normand issu de la famille de Saint-Sauveur, lignage aristocratique de la Normandie ducale probablement d'origine scandinave propriétaire dans le Cotentin, et notamment autour de Saint-Sauveur-le-Vicomte, d'où le nom qu'on lui attribue dès le XI^e siècle de *Saint-Sauveur*, Néel dérivant de l'iro-norvégien *Niall*.

Il serait le fils de Roger de Saint-Sauveur lui-même descendant d'un certain Malahulc Eysteinnsson, un jarl païen norvégien, frère cadet du père de Rollon qui fut le « 1^{er} duc de Normandie ».

Vicomte du Cotentin, il dirigeait pour le compte de Richard II (duc de Normandie de 996 à 1026) une région excentrique du duché. Il réussit quelques éclatants faits d'armes. Vers l'an mil, Etjelred, roi d'Angleterre, avait envoyé une armée pour ravager le Cotentin. Néel se mit à la tête des gens du pays pour repousser l'invasion : il tailla l'ennemi en pièces dans le Val-de-Saire, non loin du rivage sur lequel s'était effectué le débarquement.



Blason de Roger de Saint-Sauveur



Richard II (statue abbaye de la Trinité à Fécamp)

Richard II (960/963-1026), dit Richard le « Bon », duc de Normandie, pour contenir son beau frère Eudes, comte de Chartres, construisit le château de Tillières sur les bords de l'Arve, rivière qui séparait la Normandie du pays chartrain. Il en remit la garde au vicomte Néel, qui avait montré beaucoup de bravoure lors de la descente des Anglais en Cotentin. Bientôt après, il l'envoya dans l'Avranchin, ruiné par les incursions des Bretons. Là encore Néel se couvrit de gloire : les troupes, qu'il commandait avec Auvré le géant, rejetèrent les Bretons au-delà du Coisnon (Coesnon) et les forcèrent à respecter la frontière normande.

Après la mort de Robert le Magnifique, le vicomte Néel fut un des seigneurs chargés de gouverner le duché de Normandie pendant la minorité de Guillaume le Bâtard. Il intervient à ce titre dans les chartes de différentes abbayes, et notamment dans le dénombrement des biens de l'église de Bayeux, qui fut fait vers l'année 1036, par l'ordre « de l'archevêque Robert, du comte Eudes de Bretagne, du vicomte Néel et des autres seigneurs qui rendaient la justice en Normandie ».

En 920, Néel I^{er} reçu et apanage par son père, Richard de Saint-Sauveur, le domaine de Néhou ainsi détaché de la baronnie de Saint-Sauveur-le-Vicomte. A peine fut-il en possession de ce domaine que Néel I^{er} jeta les fondements d'un château-fort sur les bords de la rivière d'Ouve (aujourd'hui disparu, non loin du centre d'équarissage). Ce fut alors que ce domaine prit le nom de Néhou. Il créa une nouvelle baronnie et prit le titre de baron de Néhou.

A la mort de son père, il réunit les deux baronnies de Néhou et Saint-Sauveur-le-Vicomte et prit le titre de « vicomte » dont le gratifia en 938, Guillaume Longue-Epée, duc de Normandie (successeur de Rollon). Cette dignité devint héréditaire dans la famille.

Il décède vers 1040/1042. Il est le père de Néel II de Saint-Sauveur.

- **Néel II de Saint-Sauveur** (XI^e) est un puissant baron normand, vicomte du Cotentin. Il était encore jeune quand il fut appelé à succéder à son père : il est appelé Néel le jeune, dans un acte de Guillaume le Bâtard, dont la date peut être fixée approximativement à l'année 1042.

Il est l'un des chefs de la révolte de 1047 contre le jeune duc de Normandie, Guillaume de Bâtard. Peu avant 1047, il se lie avec Gui de Bourgogne, petit-fils de Richard II par sa mère qui prétend au duché de Normandie, cherchant à écarter son cousin Guillaume le Bâtard, fils naturel de Robert le Magnifique. Il forme le projet de renverser le jeune prince, et fait entrer dans son complot le vicomte Néel et les principaux barons de la Basse-Normandie.

Fort de l'appui du roi de France, Guillaume le Bâtard met en déroute l'armée des conjurés au Val des Dunes à environ quatre lieues au Sud-Est de Caen. Néel fuit mais rattrapé par les chevaliers de l'armée ducale.

Privé de ses biens et fonctions par le jeune duc, il s'exile en Bretagne. Guillaume le Bâtard lui pardonne et le rappelle en 1054 mais les pouvoirs de la vicomté sont dorénavant assumés par d'autres, notamment par Robert Bertrand de Bricquebec. Il ne récupérera pas son domaine de Néhou donné à Beaudouin de Meules.

Contrairement à certains écrits, Néel ne paraît pas avoir pris part à la conquête de l'Angleterre (1066), son nom ne figure pas dans le Domesday-Book, ni dans les cartulaires des abbayes anglaises.

L'acte le plus important de sa seconde moitié de sa vie fut la fondation du monastère de Saint-Sauveur qu'il fit



Guillaume le Conquérant
Tapisserie de Bayeux

bâti près de son château et auquel il assura une riche dotation.

A sa mort, en 1092, son frère Eudes (le vicomte) lui succède en retrouvant tous les pouvoirs de vicomte. Il dut avoir un fils nommé Néel, mais certainement décédé avant son père.

- **Jacques Etienne Travers** (1765-1827), général-baron, né au hameau du Jacquin (Saint-Georges-de-Néhou à l'époque) est un descendant d'une « dynastie » de potiers (les dit Melchior). Refusant l'état ecclésiastique auquel ses parents le destinaient, il quitte le Cotentin à l'âge de 22 ans pour rejoindre le régiment de Dragons.

On le retrouve dans l'armée de Dumouriez (qui fut un temps commandant de la garde nationale de Cherbourg, où il dirige pendant onze ans les travaux du nouveau port), au moment de la Révolution, s'illustrant à Valmy et Jemmapes. Il suivra plus tard Bonaparte lors de la campagne d'France et sera présent sur la plupart des champs de bataille napoléoniens.

Il devra son ascension sociale au roi Louis, frère de l'empereur, roi de Hollande dont il sera l'aide de camp.

En 1811, il se marie à une riche bruxelloise, Simphorose Niesse, fille du seigneur de Lippeloo, de Malderen et de Liessel, intendant du prince de Salm-Kyrbourg, qui lui donnera deux enfants. En 1813, il prend le commandement de la brigade des lanciers du Grand Duché de Berg et est nommé Baron d'Empire. En 1814, à la Restauration, il se met temporairement au service de Louis XVIII avant de retrouver un dernier champ de bataille, celui de Waterloo sur lequel il sera sérieusement blessé. Il s'en remettra pour se consacrer à l'éducation de ses deux filles et à la gestion de l'important patrimoine légué par son beau-père.

Il meurt en 1827 au château de Nieuwenhoven (nord de Liège). Son épouse poursuivra l'œuvre de gestion et veillera à « établir » ses filles. L'un de ses descendants, le baron de Moffarts, décédé en 2004, faisait partie de la noblesse belge. Il est venu plusieurs fois à Saint-Jacques-de-Néhou.



Château de Nieuwenhoven

- Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la première Guerre mondiale. 36 noms apparaissent sur le monument aux morts : Auguste **Adam** (1892-1914), **D. Boisset**, **M. Boulland**, Paul **Boulland** (1876-1915), **A. Cédra**, François **Delaroque** (1892-1915), Jules **Doguet** (1884-1917), **A. Durel**, **Henri Fauvel**, Georges **Hébert** (1884-1917), Henri **Houssin** (1889-1916), Auguste **Lebarbier** (1883-1914), Désiré **Lebredonchel** (1893-1916), Louis **Lebredonchel** (1891-1917), Alphonse **Legoupil** (1887-1915), Jean Louis **Legoupil** (1887-1914), **Jean Leluan** (1888-1914), **L. Lemoigne**, Auguste **Lepastourel** (1885-1918), René **Lepastourel** (1883-1915), Albert **Lerosier** (1891-1917), Eugène **Marais** (1893-1914), **F. Martin**, Louis **Mauger** (1892-1914), François Albert **Morel** (1879-1916), **A. Novince**, Ernest **Novince** (1889-1916), **Paul Patrix**, Alexandre **Picot** (1885-1917), Alfred **Picot** (1896-1924), **Ernest Ratel**, **C. Tabourel**, Albert **Travers** (1882-1916), Louis Jean-Baptiste **Travers** (1888-1914), **P. Travers**, Pierre **Vasselin** (1885-1916).



Le monument aux morts est un obélisque sur socle portant croix latine et palme.

Pour les noms soulignés, je n'ai pas retrouvé trace dans la liste des manchots morts pour la France en 14-18, nés ou domiciliés dans la commune.

Parmi les noms cités ci-dessus, certains ne sont pas natifs de la commune mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de la commune ont peut-être été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation.

Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX^e siècle.

5 enfants de la commune sont morts pour la France lors de la Seconde Guerre mondiale 39-45 : Auguste **Amchin**, Gaston **Maunoury**, Paul **Patrix**, Jean **Travers-Fautin** et Georges **Vasselin**. Pendant ce conflit d'autres victimes sont à déplorer : Germaine **Hamel**, Emmanuel **Ithier-Lavergneau** (réfractaire au STO abattu), Eugène **Moncuit** (résistant tué sous bombardement de St Lô).

Mort pour la France en AFN-Algérie : Bernard **Delaroque**.

- **Pierre Tirel** (1905-1945), né à Saint-Jacques-de-Néhou, agent SNCF, membre du réseau Front National, est mort au camp de Sonneburg où il a été déporté après avoir été arrêté en juillet 1942.

Il entre au début de 1942 dans les formations des Francs-tireurs et partisans français. Il intègre un groupe de

cheminots de la région de Coutances, placé sous le commandement de Félix Bouffay. Ainsi, il participe à diverses actions patriotiques, comme la détérioration de marchandises destinées aux troupes d'occupation et contenues dans des wagons. Le 25 juin 1942, avec Fernand Charpentier, il incendie du matériel roulant allemand stationné place de la Croûte à Coutances (l'acide sulfurique utilisé pour les explosifs et les engins incendiaires est fourni par des employés de la laiterie de Cérences).

Arrêté en juillet 1942, il est déporté "NN" le 20 octobre à destination de Karlsruhe en France, transite par les prisons de Rheinbach et Sonneburg (Pologne) et transféré au camp de Sachsenhausen (l'un des plus grands camps de concentration sur le territoire allemand de 1936 à 1945) où il décède le 1^{er} mars 1945. La plupart de ses compagnons cheminots sont fusillés ou meurent dans les camps de concentration.

Le Front national (Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France) est un mouvement de résistance intérieure française créé par le PCF vers mai 1941, puis mis en sommeil à partir de l'automne 1941. Il se développe véritablement à partir de la fin 1942 sous l'impulsion de Pierre Villon (pseudonyme de Roger Salomon Ginsburger) qui fut le représentant du mouvement au sein du Conseil national de la résistance (CNR).

- **Emmanuel Jean Saint-Clair Ithier Lavergneau** (1925-1944), cité plus haut mort pendant le conflit 39-45, était un étudiant de 19 ans, d'origine martiniquaise, réfractaire au STO. Contacté pour parler avec un aviateur allié, il est dénoncé et arrêté. Emprisonné à Tourlaville, il s'évade et trouve refuge chez madame Augustine Hamelau lieu-dit « La Petite Roquelle » à Saint-Jacques-de-Néhou.

Alors qu'il s'enfuit de chez Hamel après avoir été dénoncé il est abattu le 13 mai 1944 à la Roquelle par la police militaire allemande (felgendarmerie).

- **Eugène Montcuit** (1918-1944), cité plus haut mort pour la France en 39-45, est arrêté avec **Augustine Hamel** et sa fille **Maria**, pour avoir hébergé un aviateur américain. Il meurt sous les bombes de la prison de Saint-Lô.

Pendant l'occupation, de nombreux habitants firent preuve de bravoure en sauvant, malgré les risques, des parachutistes américains, et particulièrement le 8 mai 1944, un bombardier touché par la DCA allemande s'écrasa. Les aviateurs sautèrent en parachute pour atterrir dans les alentours du hameau Jacquin, à environ 1 km au nord du bourg de Saint-Jacques-de-Néhou.

Le soir venu, à la nuit tombante, il partit, malgré le danger, avec Gaston Bellamy et Pierre Martin, battre la campagne pour les retrouver. Les deux aviateurs localisés furent amenés chez Augustine, veuve d'Auguste Hamel et sa fille Maria, qui les cachèrent dans le grenier au-dessus de leur maison.

Suite à dénonciation de la « conelle », tous furent arrêtés et emprisonnés, tout d'abord à la prison de Saint-Lô, pour les femmes à celle de Caen.

Lors des bombardements du 6 juin 1944, sur Saint-Lô, Gaston Bellamy et Pierre Martin réussirent à s'échapper mais Eugène Montcuit périt sous les décombres.

Quant aux deux femmes, elles réussirent à s'échapper pendant les bombardements de Caen. Augustine rentra chez elle en septembre, et Maria en février 1945 après avoir été hospitalisée. Elle mourra quelques jours plus tard des suites de son incarcération.

- **Alphonse Hamel** (1911-1977), fut le dernier potier à feu. Depuis la nuit des temps, le pays de Néhou était, comme Vindefontaine et Sauxemesnil, renommé pour la production de ses poteries artisanales, cuites dans un four à bois.

Mais, à « Mourot » (Saint-Jacques-de-Néhou), le dernier four s'est éteint pendant la guerre 39-45 avec la disparition de Louis Hamel qui a maintenu la fabrication traditionnelle des terrines, pots à miel, sinos à lard, pots à tabac, épis de façitage, bouteilles en terre, moques, pichets et autres récipients en terre grésée appréciés des ménagères à l'époque.

L'ancien four semble promis à la démolition quand, poussé par son épouse, une normaniste formée à l'école de Louis Beuve (poète et écrivain, bi t'cheu nous), Alphonse Hamel, fils de Louis, décide de reprendre le flambeau familial. Il renoue avec le métier à Moon-sur-Elle (non loin de Pont-Hébert) avant de s'établir en 1954 à Saint-Jacques-de-Néhou, dans l'atelier paternel. Et c'est ainsi que celui qu'on surnomme le « sorcier de Néhou » prolonge durant plus de vingt ans l'activité artisanale et artistique exercée par ses ancêtres.

Hélas, le four à bois doit à nouveau s'éteindre en 1977 en même temps que son « artisan ».



Saint-Lô, détruite à 95 % après les bombardements de 1944, surnommée *capitale des ruines*.



Tombeau d'Alphonse et Marthe Hamel



La poterie Hamel en 1932 →



Pot cochon (atelier Louis Hamel)

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événements...

• Eglise St-Jacques (XIX^e-XX^e) dite N.D. de Montront ou St Marcouf.

La construction de l'église Saint-Jacques débuta en 1820 pour remplacer la chapelle Notre-Dame, du prieuré du « *Bel Arbre* » devenue trop petite.

Achevée en 1823, elle est bénite le 21 octobre de cette même année. Elle est ouverte à titre de dépendance de l'église paroissiale de Saint-Georges (paroisse de Néhou). Comme on l'a vu plus haut, Saint-Jacques-de-Néhou est devenue une nouvelle paroisse érigée en succursale par décret du 13 décembre 1836.

La nouvelle église reçoit alors le mobilier utile de l'ancienne chapelle Bel Arbre.

Mais elle est mal bâtie et doit subir de nombreuses réparations et transformations. C'est ainsi que deux chapelles latérales furent construites en 1850

Après 60 ans d'existence, malgré les travaux de consolidation cette église tombe en ruine et menace de s'écrouler. C'est alors que le curé de Saint-Jacques, l'abbé Despériers, conçoit un projet de reconstruction. En 1881, il obtient auprès des municipaux de Saint-Jacques le vote pour les fonds nécessaires à la réfection de la tour, et en 1888, les fonds pour la nef. C'est l'abbé Etienne, remplaçant de l'abbé Despériers, qui diligentera la construction de la nef en 1889.

Comme aucune compensation ne fut donnée à Saint-Georges, une lutte vive commença entre les deux paroisses.

(cf. la fameuse discorde au sein du conseil municipal de Néhou)

Elle abrite un groupe sculpté du XVIII^e siècle, Saint-Roch, l'ange et le chien (XV^e), la statue de Sainte-Anne (XV^e), et celle de la Vierge à l'Enfant (XIV^e), dite Notre Dame de Montront, classée

à titre d'objet en 1935, portant sur son bras gauche l'enfant Jésus qui tient une colombe sur son genou. De très beaux bénitiers en terre cuite, sont l'œuvre de potiers du pays.



Le vocable Saint-Jacques est sans doute en référence au bienfaiteur de cette nouvelle église, Jacques Delacour, charpentier, nommé en 1793, syndic des usagers de Néhou, fonction qu'il exerça pendant une trentaine d'années. A ce titre, il avait reçu de grosses sommes, tant du produit de la vente de bois, que du revenu annuel des biens des usagers dont il était dépositaire d'au moins 30 000 francs.

Il semblerait que cette église soit également sous le vocable de **St Marcouf** ?

Saint Marcouf est né en 490 à Bayeux, ordonné prêtre en 526 par saint Possesseur, évêque de Coutances reçut pour mission d'aller prêcher l'Évangile dans le Cotentin, et détourner les habitants de leur paganisme et des hérésies ariennes et pélagiennes. A sa mort, les miracles, qui de son vivant étaient notables, se firent nombreux. On l'invoquait pour guérir de la tuberculose, contre les écrouelles (adénite cervicale d'origine tuberculeuse), et autres maladies de peau

(furoncles, abcès, anthrax...ainsi les gens du pays, ne pouvant pas oublier ce bon saint, mirent leur paroisse sous son vocable...

Selon la tradition, pour remercier le roi Charles III le Simple d'avoir fourni aux reliques du saint et aux moines de saint Marcouf le refuge de Corbeny (commune de l'Aisne), Dieu accorda au Roi et à ses successeurs le pouvoir miraculeux de guérir les écrouelles.

Cette croyance est à l'origine du pèlerinage effectué par les rois de France à l'abbaye de Corbeny le lendemain de leur sacre à Reims... Dans la Manche, Saint Marcouf est vénéré à Saint-Marcouf-de-l'Isle, mais aussi à Gouville-sur-Mer. Il a sa statue (statue de bois du XVII^e) dans l'église Sainte-Catherine à Honfleur que nous avons visité en mai 2017.

• Prieuré Saint-Jean-du-Bois (XII^e)

Il y a eu dans la paroisse de Néhou une collégiale, fondée en 1103, sous le vocable Notre Dame, par Richard de Reviers (v.1050-1137), seigneur de Reviers, de Vernon et de Néhou, à l'entrée de son château de Néhou... Cette collégiale fut dotée d'un manoir (*manerium*), pour les religieux, et de quatre prébendes auxquelles de riches produits furent assurés.



Lors de la consécration de l'abbaye de Montebourg, en 1152, Guillaume de Reviers-Vernon (décédé en 1283), qui avait épousé Aix de Meulan, transféra à cette abbaye la collégiale.

Après le décès de son père, il conserva l'essentiel des biens continentaux, dont le château de Vernon et celui de Néhou.

Quelques années après la donation de la paroisse Saint-Georges (Néhou aujourd'hui) et de la collégiale Notre-Dame, devenue prieuré, le chevalier Guillaume de Reviers-la-Beurrière (la Beurrière était une partie de la terre de Néhou, au nord de la paroisse...), premier vassal noble de Richard de Vernon, fonda sur son fief appelé « *terre de Reviers* » un second prieuré, dit Saint-Jean-des-Bois, qu'il donna également à l'abbaye de Montebourg.

L'Abbaye de Montebourg, y envoya quelques-uns de ses religieux, peu nombreux, de l'ordre de St-Benoit. D'ailleurs, quelques sarcophages y furent découverts quelques années plus tard ! (1855).

En 1268, ce prieuré fut doté de terres assez étendues, environ dix hectares, qui lui furent données par le seigneur de Reviers d'Amfreville.

La chapelle de ce prieuré fut mise sous le vocable de Saint Jean. La Chapelle, dont le bâtiment existe encore, remplaça la primitive datant du XVII^e siècle, construite par messire Nicolas de Paulmier, chanoine de Coutances, et prieur du dit St-Jean-des Bois, qui s'y est fait inhumer au milieu du chœur.

A l'époque, chaque année, c'était une procession générale de la paroisse audit prieuré, suivie d'une grande messe, le jour de St Jean-Baptiste.

A la Révolution, le Gouvernement s'en est emparé (le prieuré et la terre). Le sieur Jacquelin-de-la-Pierre, de Valognes, racheta cette terre au Gouvernement, et la revendit à sieur Lepetit (propriétaire en 1835). Il n'était plus question de prieuré, cela depuis au moins 1675, suite à l'interdiction aux communautés de desservir elles-mêmes les paroisses...

Ce prieuré était très éloigné de maisons et était entouré de forêts de tous les côtés : voilà sans doute pourquoi il a porté le nom de *St-Jean-des-Bois*, ou *du-Bois*.



• **Manoir de Gonneville (XVI^e-XVII^e)**

Il s'agit d'une ferme-manoir fortifiée à cour fermée, très représentative de l'architecture civile de la région.

Au fond de la cour, le logis principal style renaissance, à toiture à 4 pans, avec cheminées à boules. A droite en entrant dans la cour, un ensemble comportant charreterie, écurie, cellier et habitation de ferme.

De l'autre côté de la cour se trouvent des bâtiments à usage strictement agricoles :

porcheries avec burets, petites étables, grandes étables. Des contreforts imposants soutiennent des murs pourtant déjà très épais, plus d'un mètre d'épaisseur ! En vis-à-vis de la ferme se trouve le pressoir. Un tour à pomme, réimplanté mais identique à celui d'origine, est en place, de même qu'une tonne à cidre.

Dans l'angle de la cour, le pigeonnier qui prouve d'une certaine puissance du Sieur de Gonneville à l'époque, car seuls les gens d'importance pouvaient posséder des pigeons, du fait de l'usage pour les communications. On découvre à l'intérieur 400 niches (boulins).

Il y avait un rapport entre les boulins et la surface sur laquelle le seigneur étendait son pouvoir : environ un 1/2 hectare par niche. Ainsi, le seigneur régnait sur environ 200 hectares. Comme dans celui de la Vieille Roquelle, une échelle tournante était à l'intérieur afin de pouvoir soigner les pigeons sans jamais être obligé de descendre de l'échelle.

Rappelons que les pigeonniers représentaient un privilège réservé aux nobles jusqu'à la Révolution. L'élevage de pigeons avait deux avantages principaux : fourniture d'une viande appréciée disponible toute l'année et utilisation des déjections comme engrais.

En face de l'entrée, là où il y a le garage, se trouvait la chapelle Saint-Clair. De cette chapelle ne subsistent que les portes intérieures, actuellement installées dans le logis principal du manoir.



Dans le pré, à droite des bâtiments, se trouve une boulangerie avec son four à pain en parfait état de fonctionnement, avec toit en pierres.

Toujours dans le pré mais derrière le pigeonnier le four à chaux qui est la partie la plus ancienne du manoir. En effet, la chaux servant de mortier, il fallait d'abord construire le four pour pouvoir ensuite construire la maison.



Le seigneur et son fermier vivaient dans les bâtiments dont les ouvertures sont essentiellement sur la cour intérieure. Les murs extérieurs sont majoritairement aveugles afin de pouvoir se protéger des voisins avec lesquels il était fréquent de guerroyer. L'entrée était fermée par un porche imposant, disparu depuis longtemps. Rappelons que l'usage y était civil et agricole.

Il existe deux manoirs dans la Manche portant ce nom, celui-ci et celui de Blainville-sur-mer.

Il est inscrit sur la liste Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) en 1977 : Les façades et les toitures du manoir et des communs fermant la cour, la cheminée de la grande pièce du rez-de-chaussée du pavillon Henri IV, celle de la pièce de droite du bâtiment du XVI^e siècle et le pigeonnier.

La vavassorie de Gonneville avait des extensions dans les paroisses de Bricquebec, des Perques, du Valdecie, de Fierville (haut manoir).

Robert de Gonneville qui fut le premier seigneur du lieu semble être à l'origine de la construction de ce manoir après avoir reçu, en 1250, de Robert Bertran, chevalier et baron de Bricquebec, entre autres cette vavassorie.

Puis, Raoul de Breuilly, seigneur de Gonneville, est à priori successeur de Robert de Gonneville.

Son petit-fils Guillaume de Breuilly qui hérita de son père Raoul II de Breuilly, fieffa en 1421 cette vavassorie à Colin Levéel de Néhou.

Le fils de ce dernier, Thomas Levéel, qui prit le parti des Anglais pendant la guerre de cent Ans, quitta le pays lors de l'expulsion des Anglais en 1450. Etienne du Hecquet, sieur de Gonneville, son créancier, se fit remettre en possession de Gonneville et la fieffa ensuite, en 1459, à Girard Travers qui devint ainsi sieur de Gonneville.

Son fils Jehan Travers vendit, vers 1491, le manoir et une partie de la vavassorie à Jehan Pitteboul, écuyer, sieur de Graffard à Barneville.

Gonneville devint ensuite la propriété de son fils Jehan Pitteboul, sieur de Gonneville et de la Roquelle, vicomte de St- Sauveur-le-Vicomte, puis de Jacques Pitteboul, seigneur de Gonneville et de la Roquelle, de Graffard en Barneville.

Il fera des échanges et acquerra finalement le reste de la vavassorie de Gonneville. Ses trois fils se partageront les biens ; Pierre devint seigneur de Graffard, Julien eut la Roquelle et Jehan eut Gonneville. Ce dernier meurt sans postérité. La succession est donc échue à la sœur de Jacques, Françoise Pitteboul qui épouse Jacques Pigache, sieur de Lamberville.

Après le décès, en 1684 (ou 1674 au Valdecie selon autre source), du petit-fils Charles Pigache (fils de Jehan), la vavassorie sera adjugée, en 1685, à Guillaume de Beudrap, sieur du Haut-Manoir (Fierville). A la cinquième génération plus tard, les Beudrap vendront la terre de Gonneville en 1829 à Paul Lepoitevin (1778-1850) grand-père maternel de Guy de Maupassant.

Michel Garnier et Aimable Garnier lui succéderont successivement, en 1860 et 1890, A la mort du dernier, c'est son légataire universel Auguste Vastel, pharmacien à Bricquebec, qui hérite, puis ensuite son épouse Victorine Vastel.

Gonneville reviendra en 1912 à M. Delhaune, pharmacien de Bricquebec qui épouse Louise Augustine Vastel, fille d'Auguste et Victorine.

Suite à un échange avec Louise Vastel, Jean Fonty (château de Lithaire) prendra possession des lieux en 1928, pas très longtemps, puisqu'en 1929, Alexis Joseph Delcroix (de nationalité belge, vivant à Paris) achètera la propriété.

Aujourd'hui, c'est son petit-fils, Jean-Philippe Delcroix qui est propriétaire.

Sur les 65 hectares de terre, une quarantaine fut vendue par son père Jean, le reste étant planté de peupliers et épicéas. La propriété est devenue en quelque sorte une exploitation forestière.

Ce manoir est resté en parfait état et peut être visité lors des journées du patrimoine mais aussi à la demande pour des groupes, comme nous les randonneurs !

M. Jean-Philippe Delcroix est membre de « *les amis de l'ancienne baronnie de Néhou* », association locale qui organise des réunions sur ce sujet.



Armes de la famille Pitteboul de Graffard



Blason des Pigache de Lamberville

• La Vieille Roquette (XVI^e-XVII^e)

Le manoir est construit à l'emplacement et à côté des ruines d'un château féodal dont on aperçoit encore les vestiges.

Richard de Reviers, descendant du chevalier Guillaume, inféoda à Richard des moines d'Allonnes une partie de la terre de la Beurrière, appelée « La Roquette ». C'est à ce personnage que l'on doit la fondation du château de la Roquette.

Initialement, aux environs du X^e siècle, devait exister un édifice fortifié où habitaient des soldats, comme en témoigne toute la partie gauche des ruines et notamment l'épaisseur des murs (anciennes fondations) et la présence de tours de garde.

Il est situé en un lieu presque désert, au milieu d'une forêt et d'un accès à l'époque difficile. Il est bâti sur une position élevée sur un rocher surplombant le ruisseau ; c'est peut-être de là que vient son nom la Roquette.

Le château dont on voit aujourd'hui les ruines fut bâti après 1262 par un seigneur des Moitiers-d'Allonne. Mais cinq siècles plus tard, il semblait être abandonné comme le note l'abbé Lebredonchel, curé de Varenguebec, dans son ouvrage publié en 1835 « *histoire de la paroisse de Néhou* » : « *le château de la Roquette est aujourd'hui dans un triste état d'abandon et de décadence...il fut entretenu (toiture) jusqu'après le milieu du siècle dernier (XVIII^e).*

Mme de Querqueville (épouse de Pierre Augustin Barbou) cessa de l'entretenir ».

A ce château furent adjointes les dépendances existantes : écuries, le colombier, la chapelle, boulangerie, moulins...et probablement plus tard le nouveau logis seigneurial, plus confortable, partie où habite actuellement Jean-Yves Tripon.

Le nouveau logis seigneurial, peu élevé, daterait du début du XV^e siècle. Il fut sans doute construit par Jean I^{er} d'Auxais (probablement décédé en 1448), qui se fit rappeler à l'ordre par l'abbé de Montebourg pour avoir coupé des arbres dans les bois de l'Abbaye. Bois qui a peut-être servi à la construction de ce manoir.

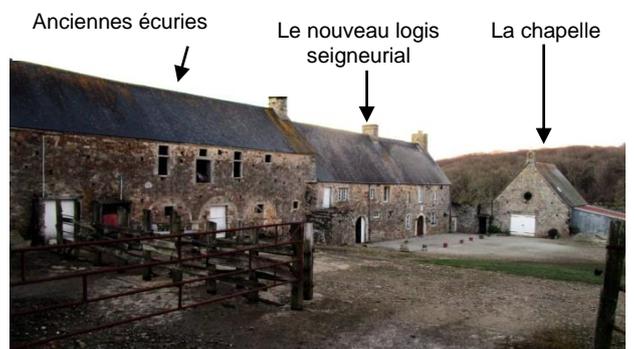
A remarquer en dessous de l'arc plein cintre en pierres (technique de l'architecture du Moyen-âge) des ouvertures du bâtiment en ruines, le fronton triangulaire surbaissé, en principe, caractéristique de la Renaissance (XVI^e-XVII^e). Des tentatives de restauration ont peut-être eu lieu mais les travaux devaient s'avérer fastidieux et coûteux avec une « exploitation » des lieux au minima, sans apporter pour autant le confort.

Bien que situé sur une hauteur, il se peut que le manoir fut entouré de douves alimentées par le petit ruisseau en contrebas. Celui-ci alimentait le vivier du moulin seigneurial également en ruines qui se trouve non loin du pont aux moines. Ce dernier pour moudre les céréales et un autre moulin (quelque part) pour l'huile de lin.

La cour était séparée par un mur, la partie inférieure complètement pavée étant la cour du seigneur, la partie supérieure étant la basse-cour où se trouvaient les écuries des fiacres (bâtiment avec les encadrements de porte en arcade). Dans cette dernière partie on voit encore l'allée pavée jusqu'au porche de l'ancienne entrée où la porte charretière



Vue de la D127 des vestiges du château & manoir de la Roquette



vestiges de l'ancien moulin (pont aux moines)



L'ancienne entrée

est toujours là mais pas la porte piétonne. Les pierres d'encadrement ont été utilisées par M. Tripon pour la construction de la cheminée de sa cuisine.

L'accès à cet ancien manoir s'effectuait donc par ce porche via un chemin tout proche de la voie romaine Cherbourg (Coriallum) - Coutances (Cosedia). Ce qui explique sans doute les pavés de la cour.

La partie la plus remarquable de ce logis est la cheminée de la salle dont il reste le manteau supporté par deux colonnes en pierre. Une vaste cheminée qui peut contenir aisément 8 à 10 personnes, au fond duquel il y a un four à pain.

Ce manoir était doté d'une chapelle, à proximité du logis, aujourd'hui transformée en garage, d'un pigeonnier qui possède à l'intérieur 1250 trous et dont le toit a disparu. Chaque trou ou boulin qui sert de nid au pigeon, correspondait à la possession d'un ½ hectare de terre, soit une propriété de 625 hectares ! C'est dire l'importance de la propriété qui s'étendait jusqu'aux frontières de Fierville, Besneville, du Valdecie, et peut-être même des Perques !

En 1255, Richard de Reviers, chevalier, fils de feu Guillaume de Reviers, concéda pour service et hommage, en fief et héritage, à Richard des Moitiers ou



La chapelle transformée en garage

des Moitiers, prêtre, qui fut ainsi le premier seigneur de la Roquelle.

Par son testament (il dut mourir en 1264), il chargea ses frères et ses héritiers, Guillaume et Raoul des Moitiers, chevaliers (Ils appartenaient à cette famille des Moitiers, originaire du Bauplois, que l'on retrouve également à Fierville), de lui fonder un anniversaire dans l'abbaye de Montebourg, et une chapelle au manoir de la Roquelle. Ainsi, Raoul Ier des Moitiers devint le deuxième seigneur de la Roquelle. Puis ce fut au tour de son fils Jean dont hérita son fils Raoul II des Moitiers. Ce dernier fut le dernier membre de cette famille ayant possédé la Roquelle. En effet, vers le XIII^e ou XV^e siècle (selon les sources), la terre de la Roquelle passa aux mains de la famille d'Auxais.

La seigneurie de la Roquelle resta dans la famille d'Auxais jusqu'à Jean III d'Auxais, qui à la mort de son père, en 1530, était fort jeune. Son fils Jacques II d'Auxais ne fut pas seigneur de la Roquelle, mais plutôt seigneur du Breuil et du Boscq, la seigneurie de la Roquelle étant vendue vers 1540 à Jean de Pitteboul, seigneur de Gonnevill.

Sa petite fille Jacqueline de Pitteboul, seule héritière, en se mariant en secondes nocces à Jean de Pigousse, écuyer, seigneur de Dragueville, seigneur de St-Denis le Vêtu, elle lui apporta en dot la seigneurie de la Roquelle.

La Roquelle demeura dans la famille Pigousse jusqu'à son arrière petit fils François Hyacinthe de Pigousse qui renonça à la succession de son père, Nicolas Pigousse, car celui-ci, à sa mort en 1695 laissa beaucoup de dettes. Il ne lui restait que les terres, seigneurie et forêt de la Roquelle. Elles furent décrétées en 1696 par le sieur Jean Clouet, un des créanciers. Il eut beaucoup à se plaindre des habitants de Néhou qui abattaient et vendaient publiquement son bois !



Après une longue bataille juridique, la terre de la Roquelle revint 18 ans plus tard, par sentence du baillage de Saint-Sauveur-le-Vicomte, à Nicolas de Pigousse. Le pauvre Clouet (ou Duclouet) mourut en 1736 complète-

ment ruiné. Mais les autres créanciers du sieur Pigousse, subirent également des vexations, notamment le sieur de Pierrepont, ruiné, mourut aussi accablé de misère.

La fortune de François Hyacinthe de Pigousse n'était pas non plus très florissante, il dû se démettre de cette seigneurie pour éponger ses dettes (la récupération de la Roquette lui avait coûté d'énormes frais).

Le fief de la Roquette fut acquis par Robert Alexandre Le Pigeon, baron de l'Angle, seigneur suzerain de la seigneurie de la Roquette (Ecuyer, seigneur de Bellegarde, de Regnoufmesnil, de Saint Martin du Mesnil, de Portbail et des Perques, seigneur et patron de Morville). Sa succession revint à sa fille Marie Louise Catherine Renée Le Pigeon (dame de Magneville, de Morville, du Valdecie, de Saint Pierre d'Arthéglise, des Perques, de Saint Martin du Mesnil, du Dic à Portbail, baronne de l'Angle à Néhou, dame de bien d'autres contrées) qui apporta en dot à messire Pierre Augustin Barbou (décédé en 1753), seigneur de Querqueville. Selon une autre source, la terre de la Roquette lui aurait été vendue en mai 1748.

A la mort sans postérité, en 1794, de leur fils, Jean Baptiste Pierre Augustin Barbou de Querqueville, c'est à leur fille Marie Charlotte Pétronille Augustine Barbou (décédée en 1796) que revint la succession.

Elle épousa, en 1777, François Hyacinthe de la Grimonière (décédé en 1798), noble homme. Leur petite fille Caroline Augustine Léontine Lefèvre de la Grimonière (1800-1871), eu en partage la seigneurie de la Roquette qu'elle aliéna en deux parties, dont la principale continue de porter le nom de la Roquette, et l'autre celui de la petite Roquette. Elle avait épousé en 1822, Pierre Désiré Lucas de Couville (1783-1855).

Fin XIX^e, début XX^e, la Roquette était possédée par les héritiers Lemarquand, puis par M. Delaune qui, au lieu d'assurer une restauration des bâtiments, préféra défaire certains éléments, accentuant d'autant l'état de délabrement de l'édifice, pour les remonter sur son autre propriété.

La Roquette fut ensuite revendue à un noble « Durand de Saint-Léger » dont sa petite nièce nommée de Jerphanion hérita par la suite.

La famille de Jerphanion est une famille de la noblesse française actuellement subsistante.



Armes de la famille de Jerphanion



Cécile de Jerphanion (1914-2008), infirmière de la Croix rouge, enseignante de vaisseau de 2^e classe à la 2^e DB



Dauphine de Jerphanion (1958-2013), styliste et mannequin



Guillaume de Jerphanion, colonel de l'armée de terre, ancien aide de camp du président Jacques Chirac



Laurent de Jerphanion, capitaine de vaisseau, chef du bureau « stratégie » au sein de l'état major de la Marine

En 1935, M. Tripon s'y installe comme fermier. En 1968, son fils Jean-Yves reprend l'exploitation et achète en 1991 l'ensemble des bâtiments et la terre qui en dépendait. Depuis lors, il en est propriétaire.

Evidemment, des remaniements et retouches ont été nécessaires pour rendre l'exploitation plus viable. Cependant, Jean-Yves Tripon reste passionné par l'histoire de son château.

Il n'exploite plus depuis plusieurs années. Ses terres sont louées au « Gaec de la Lande » (famille Travers) dont le siège se trouve au hameau Fauvel de la commune.

• Manoir du Petit Lude (XV^e)

Ce manoir date du XV^e siècle, voire antérieurement, comme en témoignent les éléments défensifs (meurtrières sur axe pivotant ou arquebuseries). Il présente à l'angle de sa façade sur cour une tourelle en échauguette. A l'arrière une haute tour ronde d'escalier possède un dernier étage soutenu par un élégant système d'encorbellement.

Il était une défense avancée du château de Néhou. A l'époque, une immense forêt couvrait St-Sauveur-le-Vicomte, Néhou, Bricquebec et la profonde vallée du Valdecie. C'était alors un repaire propice pour les ennemis qui pouvaient s'y dissimuler et tomber par surprise sur le pays et le saccager. Des soldats y étaient donc cantonnés, pour assurer, notamment, la surveillance des chemins qui conduisaient à Néhou, donner l'alarme aux défenseurs du château et mettre en sûreté les paysans et leurs troupeaux. (Le château de la Roquette eut probablement la même vocation).



Il est probable que cet endroit ait été dès le XI^e siècle, le siège d'un château à motte ayant conservé un réseau compliqué de fossés.

Le manoir du Lude était un important domaine, membre aliéné de l'Abbaye de Montebourg. Il fut érigé en fief noble à l'abbé de Montebourg, par Jean Loir, écuyer sieur du Lude.

Initialement appelé manoir de Vouilly parce qu'il appartient, dès 1392, à la famille de Vouilly tirant son nom de la paroisse de Vouilly dans le Calvados, dont elle possédait la seigneurie. Les de Vouilly, notamment Thomas de Vouilly, qui en furent propriétaires, étaient sieurs Loir dès 1463.

C'est à partir de 1697 qu'il prit celui du Lude, nom provenant de la famille Loir-du-Lude, seigneurs du Quesnay à Golleville et établie à Néhou au plus tard en 1528. On y ajouta plus tard ceux de « petit Lude » ou « vieux Lude ».

Selon l'abbé Lebredonchel, la famille Loir-du-Lude abandonna plus tard le petit Lude pour habiter le nouveau château du Lude situé à Saint-Sauveur-le-Vicomte. D'ailleurs, à St-Sauveur-le-Vicomte, Charles-Daniel Loir, seigneur du Lude, y mourut en 1804, et son fils Bonaventure Jean Baptiste Gustave Loir y est né en 1781.

A la fin du XIX^e le petit Lude devint la propriété de M. Porel de Denneville au titre de sa femme née Foubert, fille de M. Foubert, propriétaire du Petit Lude.

En 1900, c'est la famille Faraut qui en était propriétaire et Jean Lechevalier (grand-père de Jacques Lechevalier) prenait possession des lieux en tant que fermier. Puis ce fut au tour de sa fille Léontine, épouse Boisset.

Ensuite la ferme fut reprise par l'aîné des fils Boisset, Bernard Boisset. Aujourd'hui, le manoir du Petit Lude est la propriété de cette famille.

• **Le Beau Quesnay (XVI^e-XX^e)**

Cette ferme présente des bâtiments typiques : maison d'habitation accolée au cellier, boulangerie, écuries ... dont la construction semble s'échelonner du XVI^e au XX^e siècle.



L'élément le plus ancien et intéressant est l'ancienne charreterie transformée au cours du XX^e siècle. Les arcatures avec chanfrein correspondent à un type de support dérivé du modèle dorique surtout caractéristique de la Renaissance.

La ferme du Beau Quesnay ne présente pas d'intérêt particulier du point de vue historique.

Ce domaine aurait abrité une seigneurie de la famille d'Estouteville dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

Au XVIII^e siècle, elle consistait en une maison manable, avec pressoir attenant à la maison, granges, étables, écuries, cellier, charreterie, boulangerie ... Elle se situe non loin du manoir de Gonnevillle, de l'autre côté de la D127, au bout d'une longue allée.

Cette ferme appartient aujourd'hui à la famille d'Harcourt (autre branche que celle de Canville-la-Roque), peut-être une descendance de Jacques d'Harcourt qui acheta la baronnie de l'Angle de Néhou.

A propos de Jacques d'Harcourt, ses droits de patronage donnèrent lieu à un procès entre lui et messire de la Guiche, comte de Saint-Guéran, détenteur du domaine royale de Saint-Sauveur-le-Vicomte qui prétendait lui aussi avoir le droit de patronage de l'église. Finalement, le parlement de Normandie jugea en juillet 1652, que Jacques d'Harcourt avait les droits honorifiques au préjudice du comte de Saint-Géran.

Il la revendit au bout de dix ans à Robert Le Pigeon, seigneur de Magneville, de la famille duquel elle a passé par héritage à MM. De Querqueville et ensuite à M. de La Grimonnière (cf. Manoir de la Vieille Roquette qui est à 3.5 km).

Depuis quelques années, Julien Lemièrre en est le fermier après avoir remplacé son ancien employeur M. Letulier.

Cours d'eau & ponts

- **La Scye** prend sa source à la limite de Saint-Germain-le-Gaillard et Pierreville. Elle a six affluents dont cinq traversant Bricquebec : ruisseau de Vénourie, rivière L'Aizy, ruisseau du Renon, ruisseau de la Fontaine aux Fées, ruisseau du Moulin Chuquet.

Elle matérialise la limite administrative au nord de Saint-Jacques-de-Néhou avec Bricquebec.

Tous actionnaient de nombreux moulins, dont celui du manoir de Gonnevillle, où est né le grand-père de Guy de Maupassant. Elle se jette dans la Douve, sur la rive droite, près de Négreville.



- **La Soudre** prend sa source dans la commune de Saint-Maurice-en-Cotentin, tout près du manoir de la Cour, et prend la direction de l'est en traversant le territoire de Fierville. Puis elle se joint aux eaux de la Douve (rive droite) entre Néhou et Saint-Sauveur-le-Vicomte, après un parcours de 14.2 km.

Elle matérialise la limite administrative au sud de Saint-Jacques-de-Néhou avec Saint-Sauveur-le-Vicomte, Besneville et Fierville.

Du chemin, à 300 mètres au sud de l'ancien prieuré St-Jean du Bois, on aperçoit le **pont d'Albart** enjambant la Soudre. Là, sur le territoire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, l'ancienne résidence de chasse royale (XVIII^e) est transformée en maison d'hôtes de très haut niveau par un couple d'anglais.



Moulins à eau de Néhou

Jadis, la baronnie de Néhou comptait parmi ses nombreuses dépendances plusieurs moulins établis, en général, sur les affluents de l'Ouve, et dans les petites vallées littorales du Val-de-Saire, où les barons possédaient plusieurs fiefs.

La plupart de ceux situés sur la paroisse même de Néhou transformaient le blé en farine. Certains néanmoins servaient à fouler des draps (battre pour les dégraisser) ou tiraient parti des forêts domaniales riveraines pour fournir aux tanneries le tan des écorces broyées.

Saint-Georges-de Néhou (Néhou aujourd'hui) et Saint-Jacques-de-Néhou abritèrent ainsi sur leur territoire et leurs abords les moulins : du **Pont-ès-Bouchers** (Scye / Néhou) ; de **Gonneville** (Scye / Saint-Jacques & Bricquebec) ; de **la Roquelle** (Soudre / Saint-Jacques) ; du **Pont Jacquet** (Soudre / Saint-Jacques) ; du **Hecquet de Haut** (Soudre / Néhou) ; de **la Puce** (affluent de la Soudre, le ruisseau de l'Etrille / Néhou), démoli début XIV^e siècle par le sieur de Gouberville, puis reconstruit et dont il reste quelques vestiges ; de **la Planche Bellay** (affluent de la Soudre, le ruisseau de l'Etrille / Néhou), tombé en ruine fut reconstruit par la famille de Gouberville, et à nouveau rebâti au XVII^e siècle ; de **Sainte Colombe** (Douve / Néhou & Ste Colombe) ; et du **Vieux Château** (Douve / Néhou).

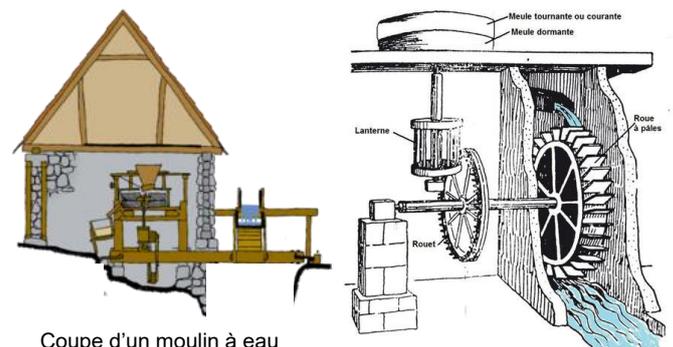
Ces moulins ont tous disparu, hormis le moulin de Gonneville, du moins le bâti.

Histoire des moulins à eau

Témoins souvent oubliés d'usages révolus, les moulins qui constellaient les cartes anciennes du Cotentin ont, jusqu'après leur abandon et celui de leur voirie ou de leurs biefs, durablement marqué les paysages. Isolés en fond de vallon, moulins à eau puis minoteries ont rendu méconnaissable le cours initial des rivières jusque dans les estuaires où la topographie façonnée par les moulins à marée n'est plus lisible.

L'histoire des moulins commence par la recherche de moyen mécanique pour mouler les céréales de l'antiquité à l'industrialisation. Parmi les plus anciens, la meule dormante plane sur laquelle on écrasait le grain à l'aide d'une molette, apparue vers 10000 av. J.C. en Palestine, et vers 6000 av. J.C. en France. Puis le moulin à mouvement rotatif – meule inférieure fixe (dormante) et une meule supérieure qui tournait – est apparu juste avant l'arrivée des Romains, au II^e siècle av. J.C. et évoluera au fil des siècles.

Ce n'est qu'au IV^e siècle aussi que les moulins à eau et à vent sont apparus en Europe. Il a fallu attendre le IX^e siècle pour que les seigneurs et le clergé construisent les premiers moulins à fours "Banaux" : nom issu de la taxe dont était redevable chaque meunier exerçant. En effet, le seigneur exerçant sur les terres et sur les hommes un pouvoir de contrôle et juridiction, exerçant son pouvoir sur le pays, il va faire entrer les rivières sous son autorité. Ainsi, il fait installer le droit du seigneur sur la rivière qui coule en son fief et impose aux habitants de la seigneurie de venir mouler leurs grains en contre partie du paiement d'une taxe. C'est le ban du moulin.



Coupe d'un moulin à eau



Au sein du village, le moulin est aussi important que l'église, au point d'être baptisé par des historiens « église inversée ». Il représente, la liberté, on y va librement, et la mouture n'en est pas l'unique raison, on y parle, on y rit, on y chante. Tandis que le lavoir est le lieu des femmes, le cabaret celui des hommes, le moulin est mixte, c'est une occasion de sortie, de rencontres, de conversations agréables, utiles ou futiles. On y discute de tout, du temps, des affaires familiales, on négocie des transactions, on y organise des rencontres, eh oui, en vue de mariages, ou bien des rendez-vous galants.

Le meunier est l'homme clé du village (pas de meunier, pas de

farine), à la charnière entre les villageois paysans et seigneur auquel il paie la rente. Mais, le mode de règlement en nature, droit de poignées (dix-septième boisseau à verser au seigneur après avoir mis de côté l'émouture, part qui lui revient) contribue à créer la suspicion envers le meunier qui règne en maître sur son moulin, les trompant tous les deux.

La mauvaise réputation du meunier, tout puissant et parfois voleur donc, s'ajoute celle de meunier séducteur, libertin, un coq de village coureur de jupons, celle aussi du mari malheureux !

A la Révolution, moulins et terres confisqués sont vendus comme bien national. Après environ sept siècles de fermage, les meuniers en place alors fermiers de leurs seigneurs, ont l'opportunité de devenir propriétaires de l'outil de travail qui leur avait été confié.

Plus de 800 moulins ont œuvré en Cotentin et, à la faveur d'un réseau hydrographique parmi les plus denses de l'Ouest, alimenté par des précipitations régulières et abondantes, plus des trois quarts étaient mus par la force hydraulique.

• Moulin de Gonneville

Le moulin de Gonneville se situe sur la Scye, mais administrativement du côté de Bricquebec. Il a vu naître Jean Paul Le Poittevin (1778-1850), le grand-père maternel de Guy de Maupassant (1850-1893). Fils de Georges-Ambroise Le Poitevin (1737-1780) et de Jeanne Anne Desperques, il est baptisé le lendemain de sa naissance et nommé par son oncle maternel Jean-Paul François Desperques, prêtre.

Son père, fermier-meunier avec son frère Louis, du Moulin de Gonneville, mourut deux ans plus tard, et Jeanne des Perques fonda un nouveau foyer avec François Desquesnes.

En 1818, Jean Paul François Lepoittevin qui avait fait fortune dans les filatures racheta ce moulin sur lequel avait peiné son aïeul ainsi que les terres du manoir de Gonneville dont dépendait le moulin. Mais il ne resta pas longtemps sur ses terres natales car il partit s'établir à Rouen à la tête d'une manufacture.



Laure
Le Poittevin

Sa fille, Laure Le Poittevin (1821-1903) épousa en 1846 Gustave de Maupassant (1821-1900), père de Guy de Maupassant. Pour ce mariage, elle avait émis des conditions du contrat de mariage, notamment celui d'être anobli (avoir la particule "de"). Ce qui fut fait par Marie-Thérèse d'Autriche, quelques jours avant le mariage.

Guy de Maupassant n'avait que dix ans lorsque ses parents vendirent les biens Le Poittevin qu'ils possédaient à Bricquebec, où le souvenir de sa famille disparaîtra rapidement, et lorsque, vingt ans plus tard, le conteur deviendra célèbre, Bricquebec ne se souviendra pas d'avoir donné le jour à son grand-père !

Le moulin de Gonneville connut un épisode de la Résistance durant l'été et l'automne 1941 : Juliette Defrance, résistante homologuée RIF au grade de caporal, dut quitter son domicile d'Equeurdreville et se réfugier au moulin de Gonneville, où elle poursuit ses activités patriotiques. « Donnée », elle est arrêtée le 30 octobre 1941 par des policiers français envoyés par le Préfet de la Manche, aux ordres de la Gestapo. Embarquée avec son fils de 5 ans, elle fit trois ans dans les camps d'internement de Vichy, via la prison de Cherbourg... puis libérée par un groupe de FFI en août 1944.

Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri. A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.

Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker



le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire.

Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis.

Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région... Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils

méritent d'être conservés.

Sur le site « Lavoirs de la Manche », un seul lavoir est répertorié dans la commune de Saint-Jacques de Néhou, au lieu-dit les pelletières, à l'intersection de la rue Vierge de l'Eglise et rue de la soif.



Croix de chemin & calvaires, oratoires...

Les **croix de chemin et calvaires** se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens.

On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'oratoire constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué...

En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.

Sur le territoire de Saint-Jacques-de-Néhou, pas de croix de chemin répertoriées, hormis l'oratoire de la Vierge.

Cet **oratoire de la Vierge à l'Enfant** regardant le petit ange à ses pieds, se situe le long de D42, route menant à Néhou, à 350 m du hameau Piquet et non loin de la route de Saint-Sauveur / Bricquebec (1,3 km).

On peut lire sur la plaque « A VOUS VIERGE MARIE, TOUT MONTRONT SE CONFIE, ANNEE 1954 »

Pourquoi cette stature à cet endroit ? Peut-être en mémoire de la *chapelle du Bel Arbre* qui abritait jadis un véritable trésor, notamment des statues anciennes, dont la plupart se trouveraient actuellement dans la chapelle du château de La Grimonière (Néhou), faisant l'objet d'un long conflit !



Les chapelles

La paroisse de Saint-Jacques-de-Néhou eut de nombreuses chapelles, citons notamment : la **chapelle du château de la Beurrière**, fondée en 1086 sous le vocable des Saints-Innocents et définitivement rasée au XVII^e siècle ; la **chapelle Saint-Jean du prieuré de Saint-Jean-des-Bois** dont le bâtiment existe encore servant de grange (cf. § Prieuré St_Jean-des-Bois); la **chapelle du manoir du Lude**, fondée sous le vocable de la Sainte-Vierge, aujourd'hui utilisée comme bâtiment agricole ; la **chapelle du manoir de la Roquelle**, fondée sous le vocable de la sainte-Vierge, utilisée aujourd'hui comme garage (cf. § Château Vielle Roquelle); la **chapelle du manoir de Gonnevill**, fondée sous le vocable de Saint-Clair, utilisée aujourd'hui comme bâtiment agricole (cf. § manoir de Gonnevill), la **chapelle du Bel-Arbre** (ci-après), et la **chapelle de la Grimonière** (ci-après) se trouvant sur le territoire de Néhou mais dont la statuaire qu'elle renferme est source de conflit entre les deux paroisses.

- **La chapelle du Bel-Arbre**, initialement dite de Notre-Dame de Montront (l'orthographe varie selon les chartes), a été fondée par Guillaume II de Vernon (1150- ?), un des descendants de Baudouin de Meules (décédé en 1107), neveu du duc de Normandie. Il fit bâtir en 1237, la chapelle « Notre Dame de Montrond » au « Bel arbre » sur le territoire de la petite portion de la paroisse, sur la commune actuelle de Mourot (Saint-Jacques). Cette chapelle fut très probablement érigée en lieu et place d'une ancienne chapelle, dite la chapelle de Monroc qui servit de *Laderies* ou *Lèproseries* pendant la période des croisades (1095-1291).

Cette chapelle de Montront fut ensuite décorée du titre de prieuré du Bel-Arbre, vers 1264 lorsque le baron de Néhou confirma et augmenta les donations de son père aux religieux de l'Hôtel-Dieu de Saint-Lô. Elle servit à recevoir les paroissiens de cette section à l'office divin. Néanmoins, le souvenir de sa destination primitive n'étant pas encore effacé, pour le perpétuer sans doute qu'on y plaça vers 1400, une statue de St Roch, invo-

qué contre la peste et les maladies contagieuses. Une cinquantaine d'années plus tard elle fut enrichie du monument, objet de la discorde aujourd'hui, la « mise au tombeau »...

La population grandissante, la chapelle devint trop petite, la moitié des habitants obligés même d'assister aux offices dehors. Cet inconvénient fit naître, bien avant la Révolution, l'idée de construire dans cette section une nouvelle église, mais la difficulté de trouver des fonds fut un moment sur le point de faire échouer le projet.

La construction de cette nouvelle église, près de la fontaine de Reviers, débuta en 1820. Elle fut bénite sous le vocable de Saint Jacques le Majeur (Jacques de Zébédée), le mardi 21 octobre 1823. Elle reçut alors le mobilier utile de l'ancienne chapelle Bel Arbre. Après 60 ans d'existence, de travaux de consolidation (construction de chapelles latérales) cette église mal construite tomba en ruine et menaça de s'écrouler.

En 1881, l'abbé Despériers, curé de Saint-Jacques, qui avait en projet la reconstruction de l'église poussa les municipaux de Saint-Jacques à voter les fonds nécessaires à la réfection de la tour. La nef fut construite en 1889...

Quant à la chapelle du Bel Arbre, elle fut fermée pendant la Révolution, mais pas vandalisée, et rouvrit ses portes au culte après le concordat de 1801. Son entretien était à la charge du baron de l'Angle, c'est ainsi que M. de la Grimonière en hérita en 1800. Abandonnée, elle ne tarda pas de tomber en ruines et complètement détruite. Elle renfermait encore, outre plusieurs statues antiques, la « mise au tombeau » que M. de la Grimonière, châtelain et maire de la commune s'empressa de transférer dans la chapelle de La Grimonière, à défaut de la mettre dans l'église Saint-Jacques menaçant elle aussi de tomber en ruine.

- **la chapelle de la Grimonière**, où se trouve le fameux « mise au tombeau du Christ », se situe sur le territoire de Néhou (Saint-Georges-de-Néhou), près du château. Elle fut bâtie dans les premières années du XVIII^e siècle par la famille de la Grimonière. Son vocable est dédié à la Sainte-Vierge-Marie. Elle est encore aujourd'hui en parfait état.

C'est dans cette chapelle que se trouve le fameux « mise au tombeau du Christ » et statues anciennes qui furent l'objet d'un long conflit entre la municipalité de Saint-

Jacques-de-Néhou, qui souhaite récupérer son « bien » et monsieur de Couville se déclarant propriétaire de ces œuvres.

En effet, cette « mise au tombeau » et plusieurs statues antiques qui se trouvaient dans la chapelle du Bel-Arbre tombant en ruine, située sur Saint-Jacques-de Néhou, devaient être sauvées afin qu'ils ne soient pas ensevelis sous les ruines.

Mais comment enlever et transporter ce gros morceau ? M. de La Grimonière, à l'époque maire de la commune, le fit démonter et transporter provisoirement dans le cimetière de la paroisse de Saint-Georges (Néhou aujourd'hui), l'église n'étant pas assez grande pour accueillir ce monument. Mais le curé et les paroissiens de Néhou ne voyaient pas d'un bon œil cette installation dans leur cimetière et encore moins dans leur église.

M. de La Grimonière fit donc transporter ce bien d'église dans sa chapelle domestique, ses descendants, propriétaires de la Grimonière et de la chapelle, devenant de fait les gardiens de la « mise au tombeau » et des autres statues anciennes, s'appropriant du coup la « propriété indiscutable » de ces trésors. C'est ce que fit M. Lucas de Couville (héritier du domaine) ; En 1932, en réponse aux doléances de la municipalité de St-Jacques-de-Néhou et du curé de cette paroisse, insistant pour les récupérer, il maintient qu'il est juridiquement et historiquement propriétaire de la mise au tombeau et de toutes les statues qui ornent la chapelle de sa propriété, et qu'il n'a nullement le désir d'en gratifier l'église de Saint-Jacques-de-Néhou.

Le « réveil » de Cherbourg, ancien journal de la Manche basé à Cherbourg (1890-1924), fit largement écho de ce conflit.

Aujourd'hui, il semblerait que cette affaire ne soit toujours pas élucidée.

Ce groupe sculpté « La Mise au tombeau » (classé MH au titre d'objet) est constitué de trois morceaux : la Vierge forme le premier, le vieillard et les deux saintes femmes forment le second, et le Christ, les deux vieillards et saint Jean, le troisième.

L'une des statues qui se trouvaient dans la chapelle du Bel-Arbre, la statue en bois, fort ancienne, représentant la Vierge à l'Enfant tenant une colombe a été retrouvée dans la famille des descendants de Joseph Fauvel, domestique de M. de La Grimonière. Ce dernier lui avait offerte pour le remercier d'avoir aidé au déménagement de ces trésors.

Elle a pris place en décembre 1932 dans l'église de Saint-Jacques-de-Néhou, après une restauration bien nécessaire, son exposition à l'extérieur l'ayant pas mal dégradée.

Quant aux autres statues, il semblerait que trois manqueraient à la collection !



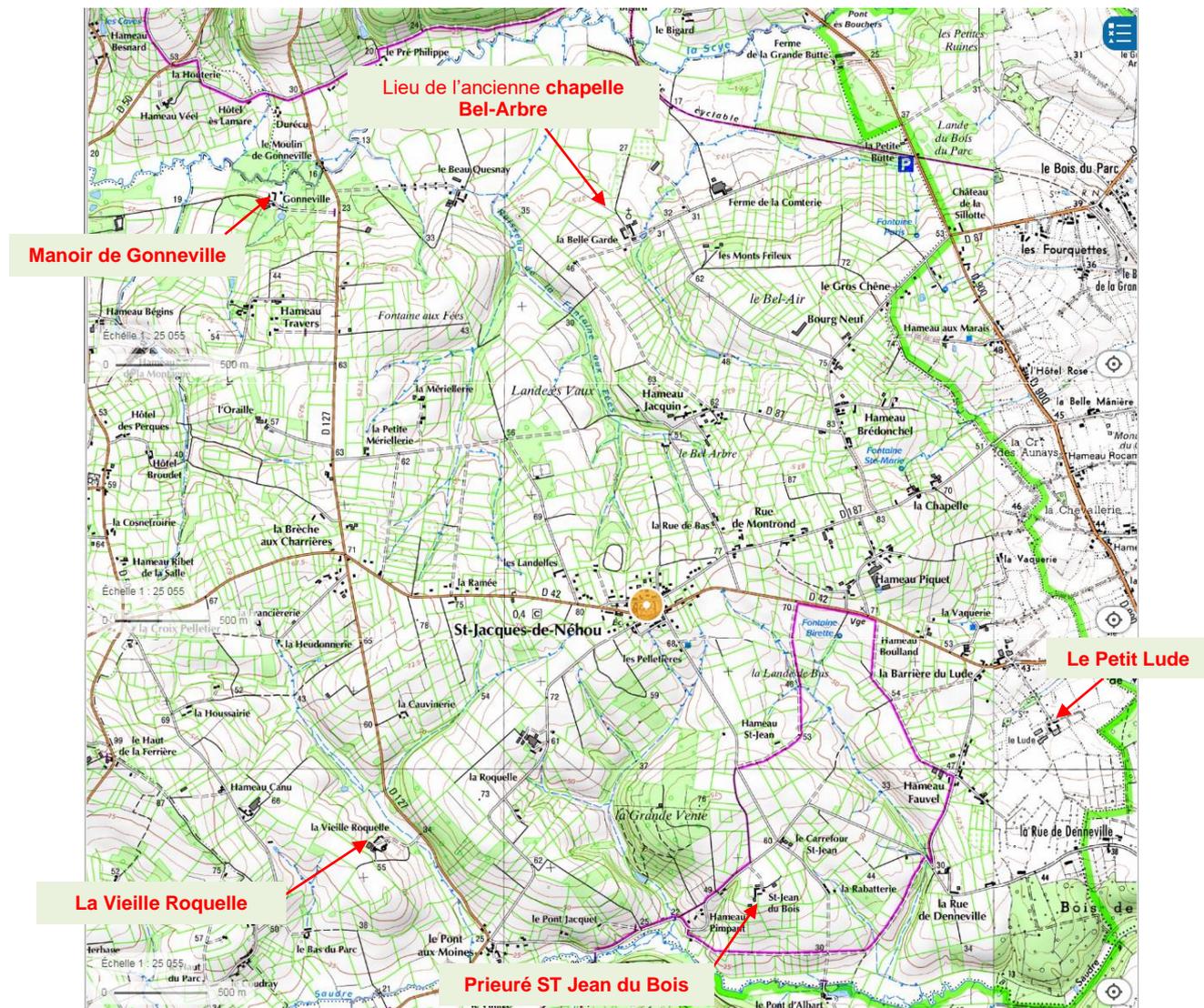
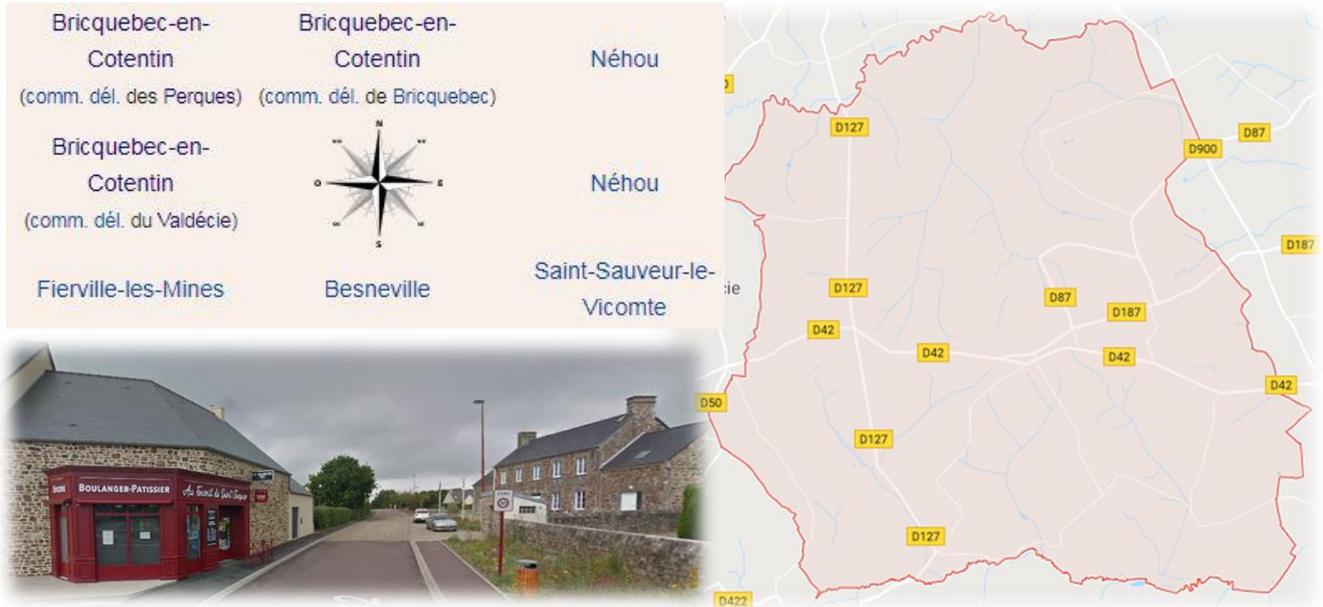
Le château de la Grimonière et la chapelle : vue de la D147



La « mise au tombeau »



Communes limitrophes & Plans



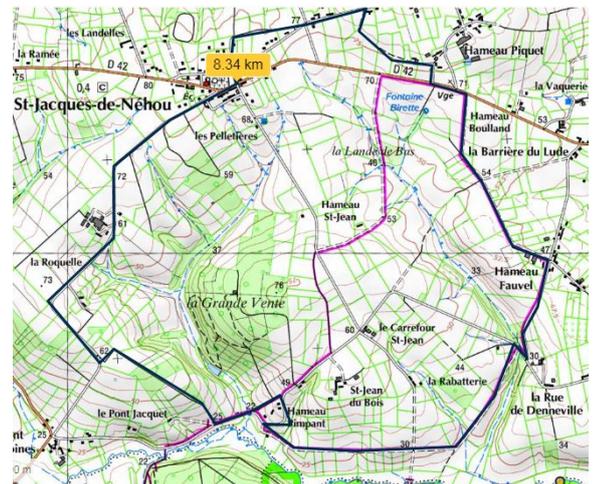


Randonner à Saint-Jacques-de-Néhou

- A priori, il n'y a pas de circuits balisés répertoriés dans un topoguide (Saint-Sauveur-le-Vicomte ou Bricquebec) au départ de Saint-Jacques-de-Néhou.
- tout **autre circuit** à la discrétion de nos guides, comme ci-dessous



Randonnée du 23 février 2015



Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche et Wikipédia ; 1944 la bataille de Normandie - la mémoire ; Beaucoudray.free ; Books-Google ("*Histoire du diocèse de Coutances et Abranches depuis les temps les plus reculés*" de l'Abbé Lecanu -1878) ; DDay Overlord ; Généanet ; Lavoires de la Manche ; Notes du Pays d'art et d'histoires du Clos du Cotentin (Julien Deshayes) ; Notes Historiques et Archéologie et d'histoire de la Manche (le50enlignebis) ; Notices historiques de Jean Barros ; Patrimoine Normand ; ...

Ouvrages : "*601 communes et lieux de vie de la Manche*" de René Gautier (2014) ; "*Histoire de la paroisse de Néhou, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*" de l'abbé Lebretonchel (1835) ; "*Néhou dans la nuit des temps*", "*Impossible de vivre ensemble*", "*Canton de Saint-Sauveur dans l'histoire*" de Jacques Lechevalier ; "*Histoire de Saint-Sauveur-le-Vicomte*" de Léopold Delisle ; Documents prêtés par Jean-Philippe Delcroix ; ...

Remerciements à : M. Jean-Philippe Delcroix (manoir de Gonneville) ; M. Jean-Yves Tripon (château de la vieille Roquette), ...